

## **Associer les enfants au fonctionnement de l'école : former de futurs citoyens**

**Nom du fichier : 57EfontoyCentre**

**Académie de Nancy-Metz**

**Ecole Mixte du Centre, rue de Metz 57650 FONTOY**

**ZEP : non**

**Téléphone : 03.82.84.90.26.**

**Coordonnées d'une personne contact : M. Gabriel WAGNER, directeur d'école**

**9 Classes concernées : CP – CP/CE1 – CE1 – CE2 – CE2/CM1 – CM1/CM2 – CM2 – 2**

**CLIS (Classes d'Intégration Scolaire)**

**Disciplines concernées : Education Civique (vivre ensemble, éducation à la citoyenneté, éducation à l'environnement) - Langue Orale - Langue écrite -**

**Date de l'écrit : mai 2003**

**Axe 1 – PNI4**

**Résumé : Afin d'associer les élèves au fonctionnement de l'école, de les responsabiliser et d'améliorer les comportements des uns et des autres, nous avons mis en place diverses actions.**

**Dans chaque classe, nous avons instauré un conseil hebdomadaire** : il permet aux enfants de s'exprimer sur tous les aspects de la vie scolaire et de proposer des aménagements ou des innovations.

**Au niveau de l'école, nous avons créé un conseil d'enfants appelé « Le grand conseil »**. Il est composé de deux élèves par classe (un garçon et une fille) élus par leurs pairs pour un trimestre. Cette instance se réunit une fois tous les quinze jours sous la conduite d'un maître. Elle a pour tâche de recueillir les propositions et remarques de chaque classe, de les étudier, d'en discuter et de prendre des décisions d'actions pertinentes. Le compte rendu diffusé après chaque séance est commenté lors des conseils hebdomadaires de classes afin de permettre une application efficace des décisions.

**Les domaines** concernés par ces actions sont les suivants : **aménagement d'espaces de jeux dans la cour de récréation** (coins billes, jeux d'adresse, de société, coins calmes, jeux traditionnels et jeux collectifs), **amélioration des comportements de chacun** ( respect des autres, du matériel, des consignes, des décisions prises .....), **responsabilisation tournante des élèves** ( médiateurs dans les W.C. et dans la cour, responsables des coins-jeux...), **gestion d'évènements particuliers** ( Carnaval, actions ponctuelles de solidarité, fête scolaire de fin d'année, choix et achat pour la BCD), **actions d'information** (panneaux d'affichage), **amélioration de l'environnement** ( tri des déchets).

**Mots-clés : Conseil d'enfants, fonctionnement d'école, relations entre enfants, relations entre classes**

<b>Types d'actions</b>	<b>Objet</b>	<b>Dominante</b>	<b>Dispositif</b>
Ecole élémentaire	...	Citoyenneté, civisme Comportements de rupture Parents, Ecole Vie scolaire...	Education artistique Education civique Français ...

**Associer les enfants au fonctionnement de l'école : former de futurs citoyens**

**Nom du fichier : 57EfontoyCentre**

**Académie de Nancy-Metz**

**Ecole Mixte du Centre, FONTOY**

**Sommaire :**

1. Descrip-0.0 deaau foaire :

## **b) Réflexion, objectifs de départ**

Lors d'une réunion du conseil des maîtres, nous parlons de cette violence qui empoisonne la vie de l'école. Le constat notable est que les mesures de pression (punitions, exclusions envisagées) ou les interventions autoritaires (les maîtres, le directeur, les parents) n'ont fait que calmer le problème, mais ne l'ont pas réglé. Nous restons à la merci de ces phénomènes, sans trop pouvoir rien y faire, dans la situation d'alors.

A cet état de la réflexion, un des maîtres, militant des CEMEA<sup>1</sup>, fait un exposé rapide sur la violence, ses origines et surtout sur les moyens de la résorber, en la prenant en compte tout d'abord, en faisant en sorte que la loi soit construite, décidée par tous et que tous en soient garants, en associant les divers partenaires à un projet élaboré en commun, en donnant la parole à chacun, en permettant à chacun de dire ce qui va et ce qui ne va pas, en permettant à chacun d'agir sur le fonctionnement de l'institution dans laquelle il se trouve.

L'idée est émise que le groupe tout entier doit travailler ensemble, dégager des projets et des règles communs, créant un climat où chacun pourrait se sentir en confiance et investi et où l'adulte, les adultes ne seraient plus les seuls garants de la loi, en cas de conflit. Une autre enseignante parle également d'un exposé sur la violence qu'elle a suivi lors d'une conférence pédagogique.

Nous partons alors de l'hypothèse que cette violence se réduira naturellement :

- si nous associons les enfants à la vie de l'école
- si nous leur permettons de faire des aménagements dans la cour de récréation
- si nous les plaçons en situation de donner leur point de vue sur ces phénomènes violents, de les dénoncer, voire de les contrer
- si nous leur offrons la possibilité d'émettre des propositions et de prendre des décisions dans un domaine qui les concerne six heures par jour, à savoir leur vie à l'école, et plus particulièrement d'agir sur la cour de récréation, moment où semble encore régner la loi du plus fort.

Un objectif supplémentaire sera formulé plus tard : permettre aux enfants de s'écouter, de prendre en compte les avis des autres, de défendre un point de vue et de participer à la mise en oeuvre des décisions prises.

## **c) Des propositions concrètes**

---

<sup>1</sup> CEMEA : Centres d'Entraînement aux méthodes d'éducation active, mouvement d'Education Nouvelle, organisme de formation (animateurs et directeurs de centres de vacances, éducateurs, DEFA, BEATEP ) intervenant dans la formation continue (infirmiers psychiatriques, enseignants, personnel hospitalier, ...) et dans l'insertion ; association de type loi 1901, reconnue d'utilité publique.

Une proposition concrète est donc acceptée : créer au sein de l'école un conseil d'enfants regroupant deux élèves par classe et se réunissant une heure tous les quinze jours. Son travail sera de recueillir les propositions des classes et de les discuter, les soumettre à décision et les faire appliquer le cas échéant. En conséquence, nous décidons de faire élire deux élèves dans chaque classe, une fille et un garçon, représentants chargés de siéger à ce conseil qui sera baptisé "le grand conseil", pour le différencier des conseils tenus dans chaque classe. Ce sera l'autre décision : pour permettre à chacun de dire comment il vit les différents moments d'école, il nous a semblé important de mettre en place dans chaque classe un conseil d'enfants, réunion où l'on peut dire ce qui va ou non, où l'on peut se mettre d'accord, où l'on peut faire des propositions pour sa classe, mais aussi pour l'école, par le biais des représentants qui feront remonter leurs propositions, leurs avis, leurs idées au grand conseil.

#### **d) Les premiers grands conseils**

Le premier grand conseil, animé par un enseignant, a lieu le 4 février 2000. A l'ordre du jour, deux points sont prévus : une explication (à quoi sert le grand conseil) et une interrogation (ce que l'on pourrait faire pour que cela se passe mieux à l'école). C'est à cette interrogation que les classes ont répondu lors des premiers conseils qu'elles ont mis en place.

C'est pourquoi, dès la première réunion du grand conseil, de nombreuses propositions surgissent : tracer des marelles et des pistes de course dans la cour, installer des jeux comme à la maternelle, trouver un terrain pour jouer aux billes, organiser le football dans la cour, disposer de balles en mousses, vendre des gâteaux, visiter le collège pour les CM2, réaliser un projet commun pour Carnaval. Une campagne d'affiches est proposée par une classe pour garantir la propreté des toilettes, une autre pour diminuer les bagarres...

Le grand conseil demande aux classes de discuter de tous ces points, avant la prochaine réunion, au cours de laquelle se prendront les décisions.

Pour la plupart des points, sont décidés le principe de l'action et aussitôt la classe chargée de sa réalisation. Le moyen pour prendre les décisions est le vote à la majorité. Vu l'ordre du jour chargé, l'animateur ne peut laisser que peu de temps à l'argumentation ou à la négociation. Il s'agit de mettre en place rapidement les actions et de responsa 12222tr devisi (les classee ee )Tj0.0009

des jeux comme à la maternelles - genre cages à écureuils, installer une barrière autour du terrain de basket) et celles que le conseil des maîtres ne pouvait pas valider pour des raisons d'hygiène (vente de gâteaux), les enseignants, dans ce dernier cas, ayant expliqué, lors des conseils de classe, les risques d'une telle vente (santé publique).

### **e) Suite et mise en oeuvre**

Toute la suite du travail consiste à veiller à la mise en œuvre des décisions prises. Les affiches pour la propreté des W.C. sont déchirées ? Le grand conseil prend acte, demande que l'on respecte les affichages et lance une nouvelle campagne d'affiches. Certaines classes, après décision du grand conseil, écrivent à la mairie pour demander qui le traçage des marelles, qui celui des pistes de courses, en joignant un plan localisant lesdits tracés. D'autres propositions apparaissent entre-temps, comme la recherche d'un coin calme pour les filles. Les enfants évoquent un jour un sujet plus général : la peur des CM2. Les élèves de CM2 réfléchiront dans leur classe à leur comportement face aux petits.

Toujours après décision du grand conseil, des coins d'activité se mettent en place pendant la récréation : deux terrains de foot avec des équipes de foot et des arbitres, un coin billes avec une classe responsable (CE1) qui se charge de veiller sur le prêt des billes et sur le bon déroulement des jeux, un coin cartes avec une classe responsable (CE2), un coin calme (pas uniquement pour les filles) pour tous ceux qui veulent être un moment tranquilles dans la cour. Après les vacances de printemps, tout est opérationnel. Avec une réunion de trois quarts d'heure à peu près tous les quinze jours, le grand conseil continue surtout à dire ce qui va bien ou moins bien dans ce qui a été décidé.

### **f) Un enseignant au grand conseil**

Le rôle du maître participant au grand conseil consiste surtout à animer les débats, à donner la parole aux élus et à tenter de faire clarifier les avis ou les propositions faites. Il permet aussi aux enfants de construire des propositions en tenant compte des avis négatifs énoncés, de trouver une formule qui satisfasse l'ensemble des points de vue, sauf bien sûr en cas d'opposition profonde. Le maître en question n'est pas représentant de l'équipe d'enseignants, mais animateur du moment. Il a pour tâche d'établir l'ordre du jour, de veiller à son suivi et au traitement des points proposés. Parfois, l'ordre du jour est issu directement du conseil précédent, parfois l'animateur demande aux élus quels sont les points qu'ils aimeraient aborder, lorsqu'aucune classe n'a fait de proposition. Il doit aussi déceler ce qui est du ressort du grand conseil et ce qui concerne simplement la classe particulière. Un exemple pour illustrer cela :

“Dans notre classe, il y a des vols.

- C’est au conseil de votre classe de régler ce problème. Le grand conseil peut juste dire qu’il est contre le vol.”

Après la réunion, l’animateur doit rendre compte du travail et des décisions prises. Pour cela, il rédige chaque fois un compte rendu qui sera distribué dans toutes les classes (un pour l’enseignant, un pour chaque élu), lu et commenté. Les échanges entre adultes à propos des propositions faites ou des décisions prises auront lieu au cours de moments informels et lors des conseils des maîtres. Le conseil d’école sera également informé régulièrement des actions en cours.

## **B. Jusqu’à ce jour**

### **a) des acquis**

Le grand conseil fonctionne régulièrement depuis, certaines décisions sont reconduites : une balle en mousse par classe, deux terrains de football dans la cour, un terrain pour les billes, un endroit pour jouer aux cartes, un coin calme.

### **b) une boîte pour recueillir l’ordre du jour**

Un outil pour favoriser l’établissement de l’ordre du jour apparaît : une boîte, mise en bibliothèque au départ, en salle des maîtres ensuite, appelée “boîte du grand conseil”, recueille les propositions des classes. Un jour, dans cette boîte, apparaissent des dizaines de propositions d’enfants, propositions individuelles que les enfants ont écrites sur des morceaux de papier en découvrant la boîte à propositions alors qu’ils se trouvaient à la bibliothèque. Ces propositions étaient brutes, parfois amusantes (allonger la durée des récréations). A partir de cet événement, les adultes feront en sorte que les propositions adressées au grand conseil passent par le filtre des conseils de classes, pour empêcher un blocage du fonctionnement : il est impossible de traiter autant de propositions individuelles qui n’ont pas été discutées dans les classes.

### **c) classes responsables, enfants médiateurs**

D’autres décisions concrètes sont prises par les enfants : mélanger les équipes de foot, installer un filet sous le préau (terrain de foot) pour empêcher la balle de sortir, réfléchir au comportement des élèves dans les W.C. avec engagement écrit de chacun de ne pas y jouer.

Des demandes sont faites à la mairie : tracer des marelles, agrandir le préau. Les responsabilités sont réparties par classes : le CE1 s'occupe du coin calme, le CP/CE1 du coin jeux de société, le CP du coin billes...

Une décision est prise aussi concernant la surveillance des W.C. : la classe du maître de surveillance déléguera à chaque récréation deux enfants qui surveilleront les W.C., ils porteront un badge du grand conseil pour se faire reconnaître.

Le coin jeux de société change de place, il s'installe dans un endroit de la cour auquel les élèves n'avaient pas accès auparavant.

Des élèves sont responsables des coins de la cour. Ils portent un badge du grand conseil et veillent à ce que tout se passe bien.

Des pancartes sont accrochées en chaque lieu d'activité : coin calme, coin jeux de société...

Les élus du grand conseil ont maintenant un mandat de trois mois, au désir des élèves de l'école. Ils sont donc renouvelés chaque trimestre.

Le grand conseil s'attelle principalement à améliorer le fonctionnement des coins d'activité, à faire en sorte que l'on respecte les responsables et les décisions prises.

Du matériel est mis à disposition (maillots, plots, sifflet pour le foot), de nouveaux jeux sont achetés (jeux d'adresse, de quilles, de pétanque), des outils sont fabriqués dans les classes (cartons jaunes et rouges pour le foot, panneau oui/non, pour savoir si le temps qu'il fait permet de sortir les balles). Un carnaval est organisé par le grand conseil dans toute l'école : défilé en ville, visite à la maternelle, concours du plus beau déguisement, goûter en classe.

Le grand conseil décide de mettre à chaque récréation des élèves responsables pour éviter les bagarres dans la cour (élèves de la classe des maîtres de surveillance).

En hiver, suite à de fortes gelées, il demande des responsables pour veiller à la sécurité de tous, près des endroits dangereux (plaques de glace).

La décision est prise de pouvoir aller à la bibliothèque quand il pleut, mais elle sera remise en cause par les enseignants inquiets parce que la bibliothèque est toute neuve et que, dans l'état de la proposition, ils n'imaginent pas comment cela pourra s'organiser sereinement.

Des actions de solidarité sont décidées : récolter les bouchons en plastique pour aider les enfants porteurs de handicap, participer à une opération "Restos du Coeur" avec les parents d'élèves.

Des jeux traditionnels sont organisés pendant les récréations, des lettres au maire envoyées pour obtenir le traçage des marelles et l'installation de bancs dans la cour, des panneaux d'information mis en place, deux dans des endroits de passage, sur lesquels chaque classe pourra informer les autres de ce qu'elle fait ou de choses qu'elle estime importantes.

Des échanges entre les classes voient le jour (aider les CP à réaliser des cartes pour le marché de Noël).

Une proposition de tri des déchets est mise en oeuvre, après une longue réflexion, dans la cour : quatre coins-poubelles sont installés pendant la récréation dans des lieux stratégiques comme le coin calme (où les enfants vont manger leur goûter) avec quatre corbeilles attachées ensemble, permettant ce tri : papier, plastiques, briques, autres choses.

Le grand conseil intervient pour l'achat de livres à la bibliothèque de l'école : les enfants, parfois les classes, inscrivent le titre des livres qu'ils aimeraient trouver à la bibliothèque sur un papier qu'ils déposent dans une boîte de propositions d'achats placée en B.C.D. Ces propositions seront étudiées, certains livres seront achetés.

Le grand conseil gère aussi la vie au quotidien (détérioration dans les W.C., arbres abîmés dans la cour) et fait remonter dans les classes ses avis et propositions.

En début d'année 2002, le grand conseil convoque chacun son tour quatre élèves, suite à des bagarres persistantes. Il entend chaque antagoniste qui promet de faire un effort pour s'améliorer, avertit qu'en cas de récidive il donnera une punition ou convoquera les parents des enfants en question.

Un concours de dessin est proposé sur le thème : "un lieu imaginaire". Toute l'école y participera, chaque classe sera le jury d'une autre classe.

Enfin, une proposition d'exposition d'oeuvres des enfants dans les couloirs est discutée, des cadres sont achetés pour cela.

#### **d) Bilan des actions**

A la fin de chaque année scolaire, nous demandons aux enfants un bilan des actions du grand conseil.

Aux questions "Le grand conseil a-t-il été utile ?", "Doit-on continuer l'an prochain ?", toutes les classes répondent oui. Pourquoi ? Pour continuer les actions et en choisir d'autres, pour mettre au courant les nouveaux (CP) et avoir leur avis, pour continuer à faire des réunions l'année prochaine et toutes les autres années.

Voici différents avis des classes :

- avant, dans la cour, on s'ennuyait un peu ; maintenant, on s'amuse, on s'occupe.
- beaucoup de jeux sont organisés, il y a moins de violence, plus de respect.
- le coin calme est apprécié, les balles en mousse et le coin billes aussi.
- il y a des jeux, des responsables dans les W.C. : cela se passe mieux. On peut jouer avec les jeux ; le foot, c'est bien ; il y a une grille sous le préau.
- il y a moins de bagarres, on a le choix des activités, le grillage a été mis sous le préau, les toilettes sont plus propres.

- il y a plus de jeux et ils sont bien tenus ; il y a moins de violence ; le coin calme est respecté ; toutes les classes se concertent.
- les W.C. sont plus propres ; on ne s'ennuie plus en récréation ; l'arbitre est désigné, ça évite les disputes.

## **2. Analyse**

### **A. Des conseils dans chaque classe:**

Au cours de cette année, nous avons réalisé une enquête auprès des enseignants à propos des conseils tenus dans chaque classe. Voici ce que nous pouvons en dire :

#### **a) Ordre du jour, propositions, négociation, décisions**

Les conseils de chaque classe se tiennent de façon régulière. Soit ils sont prévus en fonction du grand conseil qui va suivre, soit ils sont institutionnalisés (durée, fréquence) par la classe. En général, c'est l'enseignant qui les anime. L'ordre du jour est établi en fonction de l'ordre du jour du grand conseil et de points proposés par les enfants ou par l'enseignant. Dans certaines classes, une affiche sert d'ordre du jour : qui veut peut inscrire un point pour le prochain conseil. Dans d'autres classes, les points à aborder sont récoltés oralement au début du conseil.

Le travail de l'animateur de séance consiste ensuite à aborder les points un par un, à en faire comprendre la teneur et à bien clarifier le problème exposé. S'il s'agit d'une simple information, elle est explicitée afin qu'elle soit bien comprise par tous. S'il s'agit d'une proposition pour une décision à prendre, elle est expliquée, tous doivent pouvoir comprendre le pourquoi de cette proposition visant une amélioration du fonctionnement de la classe ou de l'école. Il y a ensuite deux niveaux de décision possibles : un niveau de décision de classe et un niveau de décision d'école. Si la proposition concerne la classe, et uniquement la classe, la décision se prend au sein du petit conseil. Si la proposition concerne l'école, la classe se met d'accord pour la faire remonter au grand conseil, par le biais de la boîte à propositions du grand conseil ou par la voix de ses représentants.

Avant de soumettre la proposition à décision, l'animateur du conseil prend soin de bien faire mesurer les intérêts et les désintérêts du changement proposé, en permettant aux enfants de s'exprimer à ce propos. Il énonce parfois, si cela n'est pas fait, certains avantages ou certains

inconvénients liés à cette demande. Chacun peut ensuite, en connaissance de cause, participer à la prise de décision.

Ces prises de décision peuvent concerner les règles de vie de la classe (ce qu'on a le droit de faire et ce qu'on ne doit pas faire), certains aménagements du fonctionnement de la classe (faire le conseil le mardi plutôt que le jeudi), des comportements violents d'un ou plusieurs enfants, des projets particuliers (apporter son hamster à l'école pour une séquence de sciences)...

### **b) Rôle de l'enseignant**

Dans le petit conseil, le maître n'a qu'une voix, comme chacun. Il annonce son vote après celui des enfants, dans le cas d'un vote à main levée, pour éviter que les enfants ne suivent son choix, ce qui nuirait au développement de l'esprit critique de chacun. L'enseignant reste toutefois garant des principes fondamentaux qui fondent l'école et la république, de la pédagogie, de la réalité, de la sécurité physique et affective des enfants.

Notre rôle consiste à faire en sorte que les enfants parlent, donnent leur avis, construisent, osent dire, osent s'opposer à l'avis du plus grand nombre, osent défendre leur point de vue. Notre rôle consiste aussi à faire en sorte que les enfants se parlent, s'écoutent et s'entendent. Notre rôle consiste enfin à faire prendre conscience aux enfants de la réalité, de ce qui est facile à mettre en oeuvre, de ce qui est impossible à mettre en oeuvre... Il ne s'agit pas, pour nous, de manipuler les enfants pour qu'ils arrivent à nos fins ou de les laisser faire, sans mettre de cadre à leur action, pour qu'ils se trompent, s'égarent et ne trouvent plus aucun intérêt à travailler ensemble. Nous sommes là pour faire en sorte que l'intelligence des enfants s'éveille au travers d'un regard porté sur ce qu'ils vivent, au travers d'actions qu'ils vont mettre en place, au travers d'une critique de l'efficacité de ces actions. Nous faisons donc en sorte que l'enfant participe pleinement à la vie de sa classe.

### **c) La mise en oeuvre**

Lors du conseil de chaque classe, l'enseignant vérifie que les décisions prises par le grand conseil sont bien comprises, le conseil devant disposer (et le cas échéant demander) de toutes les explications nécessaires pour pouvoir s'approprier ces décisions. Lorsque ces décisions sont bien comprises, chaque classe participe alors à la mise en oeuvre.

Si cette mise en oeuvre concerne tous les élèves de l'école, la classe réfléchit aux moyens à employer, au comportement de chacun pour y parvenir. Pour illustrer ce propos, revenons sur une proposition faite par le grand conseil :

On ne joue pas avec les cailloux, les feuilles mortes et les branches. Les responsables ont pour tâche supplémentaire de faire respecter cette décision.

Pour faire aboutir cette décision, chaque classe a pris connaissance de cette nouvelle règle, l'a faite sienne et a délégué aux responsables qu'elle a choisis lors de son jour de récréation la mission d'intervenir à ce propos.

Si cette mise en oeuvre concerne uniquement la classe, à sa charge d'établir les moyens pour y parvenir. Revenons, par exemple, sur une autre proposition faite par le grand conseil, suite à des détériorations commises dans les toilettes pendant les heures de classe :

- chaque classe décide à qui elle peut faire confiance pour aller aux W.C. seul, pendant les heures de cours.
- chaque classe décide qui doit être accompagné pour aller aux W.C. : les élèves en question seront accompagnés par quelqu'un de confiance lorsqu'ils iront aux toilettes pendant les heures de classe..
- chaque fois, on notera le jour, l'heure et le nom de ceux qui sont sortis.

Chaque classe a donc défini en qui elle peut avoir confiance et qui doit être accompagné pour aller aux toilettes. Liberté lui a été laissée de trouver un moyen de faire ce partage : dans certaines classes, on a étudié cas par cas ; dans une autre, l'on s'est servi de ceintures de comportement déjà établies par la classe pour définir ces deux catégories.

L'exemple est un peu différent lorsqu'une classe s'est engagée à mettre en oeuvre seule une action :

Le CP/CE1 s'occupera du tri des déchets au coin calme.

La classe s'est alors organisée pour savoir qui placera chaque jour les blocs-poubelles au coin calme et qui les videra. La classe en question a décidé de changer tous les jours de responsables, avec, chaque fois, un ancien et un nouveau, l'ancien apprenant au nouveau comment faire, et le lendemain le nouveau de la veille apprendra à un autre nouveau et ainsi de suite.

## **B. Le grand conseil**

Actuellement, les représentants, un garçon, une fille, sont élus pour trois mois, selon leur souhait, afin de permettre un plus grand passage des enfants à cette instance. Les représentants doivent avoir préparé, avec leur classe, les points à l'ordre du jour du prochain grand conseil.

Le grand conseil se tient dans une salle libre, les élus s'installent autour de tables formant un large rectangle, pour que tous se voient. Rien que cette disposition montre le rapport différent qui va s'établir entre les représentants et l'animateur : l'adulte n'est plus sur le devant de la scène, c'est le groupe qui compte, avec chacun son importance, sa parole et sa pertinence.

Il nous semble que se disposer autrement nuirait considérablement à l'objectif de cette instance : permettre de prendre des décisions réelles, partagées, visant à améliorer la vie de l'école. La place de l'animateur est également importante : il est judicieux qu'il se mette au milieu d'un côté afin d'animer plus efficacement : ainsi, il voit tout le monde et peut bien prendre en compte les différents avis.

### **a) L'ordre du jour**

L'ordre du jour du grand conseil est annoncé au compte rendu du conseil précédent. Il permet ainsi de savoir de quoi l'on va parler. Il a permis aux classes d'en discuter auparavant, ce qui fait que les élus viennent en connaissance de cause. Nous l'écrivons au tableau pour faciliter le repérage des points abordés.

Cet ordre du jour permet de structurer l'enfant :

- au cours des débats :

- dans le temps :

Il reste cinq minutes, nous n'aurons pas le temps de parler de tous ces points. Quel est le point le plus urgent ?

- dans le thème :

Maintenant, nous parlons de ce point, non du suivant.. Le point que tu évoques, ce sera tout à l'heure. Restons dans le sujet.

- dans la relation aux autres :

Je parle, les autres m'écoutent ; je me tais, j'écoute les autres.

- pour la mise en oeuvre :

- dans le temps, dans l'action future :

Quand le ferons-nous, quand mettrons-nous cette action en place ? A partir de quand, jusqu'à quand ?

- dans l'espace :

Où aura lieu cette action ? Dans quel endroit donné est-ce le plus judicieux ?

- dans l'attribution du projet :

Qui est concerné ? Qui veut mettre en place cette action ? Quelle classe ?

## **b) Les propositions**

Au démarrage de notre projet, les propositions parvenaient au grand conseil par l'intermédiaire d'une boîte à propositions placée dans un endroit connu de tous et facilement accessible. Suite à un bilan de l'année, dans lequel figurait la question "Quelles idées avez-vous pour l'an prochain ?", les classes ont émis diverses propositions d'actions qui ont été retenues par le premier grand conseil de rentrée. Ces points alimentèrent donc régulièrement l'ordre du jour. Se sont greffés à cet ordre du jour des points urgents, suite à divers événements vécus au fur et à mesure du déroulement de l'année scolaire. De toute façon, l'animateur de séance, après avoir présenté l'ordre du jour, demande s'il y a d'autres points à aborder. Ces points, suivant leur urgence et la consistance de l'ordre du jour, seront étudiés lors de ce conseil ou lors du suivant.

Faire appel à l'intelligence des enfants est toujours payant. Nous avons pu, au fil des mois, remarquer la richesse des propositions faites. Qu'elles viennent d'un enfant, d'une classe ou d'un adulte, elles furent souvent judicieuses. Une classe, ayant traité en sciences la pollution et la protection de l'environnement, proposera de trier les déchets dans la cour. Ce sera l'occasion, pour les autres classes, d'aborder indirectement la défense de la nature et le recyclage des ordures. Une classe proposera un concours de dessin. Un maître donnera l'idée à sa classe d'exposer les dessins et les peintures des enfants dans les couloirs, pour les égayer.

Certaines propositions ne sont pas retenues par le conseil, car leur mise en oeuvre est impossible (agrandir le préau) ou trop sectaire (un coin calme pour les filles). Dans ces derniers cas, l'animateur de séance a fait appel au bon sens des élus. Il a aussi voulu éviter la ségrégation garçons-filles, prétextant à juste titre que les garçons voulaient peut-être aussi bénéficier d'un endroit calme.

Si une proposition énoncée au grand conseil est une proposition ne nécessitant pas l'avis des classes, le grand conseil prend la décision (exemple : acheter des balles en mousse pour les classes qui les ont perdues). Mais si la proposition est plus importante (exemple : aller aux W.C. pendant les heures de classe), l'animateur renvoie la proposition aux diverses classes pour, d'abord, qu'elles en prennent connaissance et pour qu'ensuite, elles en discutent. Cela étant fait, le grand conseil pourra alors soumettre ce point à décision.

### **c) La négociation**

Une fois la proposition bien comprise, chacun peut dire ce qu'il en pense. On énonce les avantages, les inconvénients, les dérives possibles. L'animateur fait en sorte que l'on avance, rassemblant des éléments pour former une proposition qui prenne en compte le plus possible d'avis formulés. Son rôle alors consiste à donner la parole, bien sûr, mais aussi à faire remarquer les avis divergents ou à essayer de faire comprendre la raison de ces divergences. "Pourquoi dis-tu cela ? A quoi penses-tu en disant cela ?" Ainsi, seront véritablement dégagés les tenants et les aboutissants de la question posée.

### **d) La prise de décision**

Lors du démarrage du grand conseil, les décisions se sont prises à la majorité, parce qu'il fallait vite mettre en place des actions, pour que les enfants se rendent compte de l'efficacité de l'instance. Mais, par la suite, les décisions se sont plutôt prises par consensus : on se met d'accord, on essaie, on verra bien. Plutôt que de tenir compte des élus qui anticipaient déjà de façon négative les dérives qui allaient surgir, l'animateur du grand conseil a fait passer cette volonté : "On essaie, on verra bien. Si cela ne marche pas, on transformera, on changera." Nous nous sommes donc vite inscrits dans une démarche d'expérimentation, avec un retour toujours possible, une remise en question des outils, des comportements face à ces outils et de l'intérêt de l'action. Lorsqu'une proposition ne faisait pas l'unanimité des élus, nous avons essayé de trouver une autre solution qui prenne en compte les différents avis et souvent, c'est un enfant, un élu qui a trouvé comment faire pour satisfaire l'ensemble des représentants. Un exemple parlant à ce propos : l'exposition de tableaux faisant suite à un concours de dessins, les dessins gagnants devant être exposés dans l'école :

Plusieurs propositions sont faites par les classes :

- enlever les vieux cadres et mettre les nouveaux dans les escaliers.
- exposer les cadres dans la salle du grand conseil (chaque classe à son tour pourra venir, on les laisserait une semaine et on rendrait les dessins pour en mettre de nouveaux)

- dans la salle informatique et dans la BCD, pour les décorer (mais y a-t-il de la place ?)
- quelques-uns en salle des maîtres
- dans les couloirs
- dans les W.C.
- près de la porte des classes
- dans la salle du grand conseil, mettre une étiquette avec le nom de la classe, afficher le cadre gagnant entouré de tous les autres dessins pour que tous puissent voir le travail accompli. On changerait ensuite les classes
- échanger les dessins entre deux classes
- faire des affiches des dessins et les faire circuler (les afficher) dans les autres classes pendant un certain temps.

La volonté des classes était d'exposer les dessins des gagnants, mais aussi ceux des autres, de montrer ces dessins à toute l'école et de décorer les couloirs. Après un long débat lors du grand conseil suivant, les élus décidèrent ceci :

Pendant tout le mois de mars, les cadres gagnants seront exposés dans la salle du grand conseil qui deviendra le musée de l'école. Autour de ces tableaux, chaque classe affichera quelques dessins qui n'ont pas été retenus. Pour que tout le monde ait son dessin affiché, le grand conseil demande à chaque classe de changer les dessins en question tous les deux ou trois jours.

Chaque classe pourra aller visiter le musée. Nous inviterons également les parents à le faire un samedi matin.

Au cours du mois d'avril, les cadres (et seulement les cadres) seront exposés dans les couloirs de l'école. Le grand conseil souhaite qu'ils ne soient pas abîmés.

La classe de CE2 demandera à la bibliothécaire municipale si nous pouvons exposer ces tableaux à la bibliothèque une semaine ou deux, afin que les enfants des maternelles et les habitants de Fontoy puissent les voir. Si la réponse est oui, nous ferons des affiches pour en informer les gens.

Comme nous pouvons le voir dans cet écrit, la décision a pris en compte différents points de vue. Cela aurait été dommage de voter et de ne choisir qu'une seule des propositions émises. En agissant ainsi, chaque élu, donc chaque classe se retrouvait dans la décision prise, effet très important pour la valeur des décisions et leur mise en application. Peut-on imaginer une décision mise en oeuvre alors qu'une énorme forte minorité ( 11 élus sur 23 ) la rejette ? Nous avons préféré l'alliance et l'aménagement au radicalisme.

### **e) le compte rendu**

Le compte rendu de la séance est très important, car il constitue une mémoire pour tous : pour les élus qui n'auraient pas tout compris, pour les maîtres afin d'appuyer le compte rendu oral des élus de la classe, pour suivre le cheminement du grand conseil, pour se rappeler les échéances, etc...

Il montre aussi l'importance de l'écrit, moyen sûr de mémoire et de contrôle. Jusqu'ici, c'est l'animateur de séance qui a fait ce compte rendu. Nous avons conscience du fait qu'il serait très intéressant d'y associer deux ou trois élèves, mais vu la fréquence des réunions et l'urgence des actions, nous n'avons pas encore pu mettre en place ce secrétariat par les enfants. L'idéal, nous en avons déjà parlé en conseil des maîtres, serait de créer quelques postes de secrétaires lors du grand conseil, secrétaires chargés de prendre des notes pour ensuite, avec l'aide d'un adulte, faire le compte rendu de séance.

### **f) La mise en oeuvre**

Le grand conseil a vite fonctionné parce que, une fois les décisions prises, les élus ont tout de suite élaboré les décisions de mise en oeuvre :

- qui fait ? quelle classe ?
- comment ?
- où ?
- quand ?

Sans ces modalités de mise en oeuvre, les décisions seraient restés vaines et sans effet. Plutôt que de dire : "Tous vont s'en charger", il nous a paru plus judicieux de demander : "Quelle classe veut s'occuper de la mise en place de cette action ?" Cela a permis au grand conseil de s'atteler à d'autres sujets et de ne pas s'épuiser sur des aspects techniques qu'il est important de suivre au jour le jour. Seule une classe, lorsqu'elle organise les jeux de société, par exemple, avec ses observations et son vécu quotidien, peut réellement aménager, rectifier le fonctionnement de l'atelier (il vaut mieux mettre trois responsables, il vaut mieux installer les quilles à cet endroit, il vaut mieux ranger le matériel dans la salle des maîtres, etc...). Ces petites décisions ne sont pas du ressort du grand conseil, le grand conseil décide des grandes lignes, aux classes de s'organiser pour que tout se passe bien, aux classes la régulation de tout cela. Le grand conseil n'est donc pas le premier recours, mais bien le dernier. Il donnera son avis en cas de dysfonctionnement important.

Sachons-le aussi, les enfants croient souvent que ce qu'ils demandent est acquis d'avance. Ils veulent en voir l'application très rapidement. Or, parfois, il faut passer par la mairie qui ne sera pas forcément d'accord. Le grand conseil permet aussi aux enfants de se rendre compte des autres instances qui existent et qui ont leur mot à dire. Il leur permet aussi de motiver sérieusement leur proposition, puis d'attendre, de différer, de patienter..

Il est évident que les enseignants ont aussi joué un rôle considérable dans la mise en oeuvre des décisions : reprise de la décision, explicitation au sein du conseil de classe, modalités concrètes de mise en oeuvre, roulements, rotation des tâches, réalisation d'affiches, entretien du matériel, etc... Les décisions sont d'autant plus réelles si les classes se les approprient véritablement. Ainsi tous participent pleinement à la vie de l'école, en faisant tout d'abord remonter les informations ou les propositions, en envoyant des élus pour défendre le point de vue de leur classe et en discutant les décisions qui s'ensuivent, avant de les mettre en oeuvre sur le terrain.

Notons, pour les enseignants, l'obligation de prendre le temps de parler du grand conseil et de ses actions en classe, de prendre du temps, en dehors de la classe, pour rendre efficaces les décisions prises.

Pour libérer le maître animant le grand conseil, un des aide-éducateurs de l'école prenait sa classe en charge. Comment fera-t-on quand les postes d'aide-éducateurs auront disparu ? Le fait de répartir les élèves régulièrement n'est pas, à notre avis, une bonne idée, ni pour les maîtres qui les recevront, ni pour les élèves qui se sentiront intrus, ni pour les parents qui présupposeront un manque de travail. Nous regrettons amèrement la disparition de personnes disponibles pour permettre l'animation d'un groupe en parallèle.

### **g) Le suivi des actions**

Toute action mise en oeuvre nécessite des réajustements. Il serait réducteur de tenir seulement compte des avis des responsables d'ateliers, sans tenir compte de celui des enfants ou des adultes. Il nous semble donc nécessaire que les classes qui organisent un atelier (jeux de société, coin calme, poubelles) puissent donner leur point de vue sur l'efficacité de leur atelier lors des conseils, afin d'aménager le fonctionnement pour résoudre les petites difficultés rencontrées. Il est aussi indispensable que les enfants des autres classes puissent dire leurs impressions lors des conseils de la classe, afin de faire remonter, le cas échéant, des remarques ou des critiques quant au bon déroulement de l'atelier. Mais il est tout aussi indispensable que les adultes aillent voir ce qui se passe, puissent juger du bon fonctionnement de l'atelier au cours de

sa tenue, c'est-à-dire pendant la récréation. Comme c'est là l'heure sacro-sainte de la pause café,

Remarquons également divers tempéraments chez les élus, comme dans les classes d'ailleurs : certains vont de l'avant, veulent essayer, améliorer, construire. D'autres voient tout de suite le mal partout, présupposant les détériorations et les écarts que la proposition va engendrer, comme si la population "école" n'était composée que de vandales à l'affût de la moindre nouveauté pour la réduire en miettes. D'autres suivent, sans forcément se rendre compte de ce qui est décidé. Il s'agit donc, pour l'animateur de séance, de demander leur avis à ceux qui ne disent rien, de calmer les ardeurs négatives des défaitistes et de s'inscrire dans une perspective d'action positive : que pourrait-on faire pour que cela aille mieux ?

L'idée profonde défendue par les enseignants est celle-ci :

Ne désespérons pas, ne nous laissons pas abattre par les tentatives de sabotage, par les détournements des règles, par les détériorations et, loin de céder à la tentation répressive, disons-nous que le monde ne s'est pas fait aussi simplement, qu'il faut bien, pour les enfants, tester les règles et la véracité du système, que ces tests font partie du développement de chacun et que ces transgressions sont parfois nécessaires pour savoir qui l'on est, ce que l'on risque et pour mesurer la cohérence d'un système qui nous est, par la force des choses, imposé par la collectivité. Il faut toute une éducation pour accepter les autres, pour accepter que l'on n'est pas tout seul, pour accepter les règles établies, les remontrances en cas d'erreur, la remise en cause et la différence.

### **C. Les changements observés :**

#### **a) Moins de violence dans la cour**

Après de nombreuses interventions du grand conseil, nous ne pouvons que constater une baisse des actes violents dans la cour. Les bagarres sont moins fréquentes, les enfants donnent moins de coups. Le fait d'avoir organisé certaines activités lors de la récréation y est sans doute pour beaucoup : rencontres de foot, jeux avec les balles, coin calme et jeux de société. Les responsables des bagarres, désignés à tour de rôle par chaque classe de surveillance, contribuent également à cet effort. L'intérêt est d'avoir changé la relation à la réprimande : autrefois, c'était le maître et seulement le maître qui intervenait, en cas de bagarre. Aujourd'hui, un autre enfant, muni du badge du grand conseil, peut intervenir également. Le rappel des règles n'est plus le seul fait des adultes tout puissants qui décrètent et imposent les lois, mais du fait de toute l'école, puisque ces lois sont édictées par le grand conseil. Chacun, en son for intérieur, sait ce qui est bien ou mal, mais s'entendre reprocher une mauvaise action par l'un de ses pairs aide sans doute davantage à comprendre la règle et le pourquoi de la règle. Ainsi, lorsque ce même enfant, qui avait transgressé, se retrouvera, porteur du badge, face à un élève qui transgresse de la même

façon que lui, que fera-t-il ? Dira-t-il : “Il fait comme moi, donc je ne lui dis rien“ ? Ou plutôt : “ Il fait comme j’ai fait hier, mais je sais que ce n’est pas bien. Je suis porteur du badge, donc j’interviens” ? Nous pensons que c’est la deuxième hypothèse qui convient dans la plupart des cas. Cette notion d’autorité, représentée par la règle plutôt que par la personne, nous semble bien intéressante. En plus, les règles sont les mêmes pour tous, puisqu’elles sont le fruit des échanges entre toutes les classes par le biais du grand conseil. Et chacun, un jour ou l’autre, sera amené à les rappeler.

Une enquête à propos des porteurs de badge a été réalisée par les maîtres. Voici une synthèse des résultats :

### 1. Les motifs d’intervention des porteurs de badge “Grand conseil”

- en cas de conflit, de bagarre, de dispute, d’insultes
- en cas de non respect des autres (insultes, quelqu’un embête un petit, quelqu’un fait tomber un petit...)
- en cas de non respect des lieux (papiers jetés au sol, branches des arbres cassées, mauvaise conduite dans les W.C., aller dans des lieux interdits...)
- en cas de non respect des décisions prises par le grand conseil.

### 2. Comment interviennent-ils ?

#### les petits :

- par une sommation : arrêtez !
- par une séparation physique
- on écrit devant lui son prénom sur une feuille
- on cache le badge pour mieux surprendre celui qui fait une bêtise.
- en dernier recours, on va le dire à l’enseignant de surveillance

#### les grands :

- on surveille
- on circule
- on dit juste d’arrêter
- on appelle la maîtresse de surveillance

Nous pouvons remarquer une différence entre la façon d’intervenir des grands et celle des petits : en effet, les petits semblent être obligés de parler beaucoup, voire de passer à l’acte, alors que les grands, n’ayant peut-être plus besoin de prouver leur autorité, peuvent simplement surveiller et circuler pour que tout conflit s’estompe à la vue de leur badge. Nous notons

l'importance de ce badge sur lequel est écrit "grand conseil", badge qui confère d'office l'autorité à celui qui le porte. Notons il y a deux ans l'introduction de faux badges par des élèves facétieux, bien conscients de détenir par là même un moyen de puissance sur les autres.

### 3. Interpellé par un porteur de badge, que fais-tu alors ?

- acceptation si c'est juste : sens important de la justice ; acceptation de la réprimande
- si c'est injuste, je me défends par des mots
- tendance à la transgression (se sauver, mentir, accuser quelqu'un d'autre, se cacher...)

Nous remarquons là encore que les enfants ont effectivement le sens de ce qui est bien et de ce qui est mal : certains acceptent la réprimande lorsqu'elle leur semble juste, d'autres la refusent, lorsqu'elle est injuste, et alors ont tendance à se défendre, à se justifier, à expliquer avec des mots la situation. D'autres, enfin, transgressent, ce qui veut dire qu'ils ont parfaitement conscience d'avoir mal agi.

### **b) les W.C.**

Il existe chez les élèves une certaine lassitude à surveiller les W.C. pendant la récréation. Or, nous pouvons remarquer, depuis un certain temps, une absence de dégradations, de jeux, de présence à cet endroit. Les enfants vont aux toilettes mais n'y restent plus. La présence des responsables porteurs de badge y est sans doute pour beaucoup. Nous pourrions, si ce calme semble acquis, remettre en cause la surveillance des toilettes par les enfants, inutile de garder des surveillants où cela ne sert plus à rien. Nous reconsidérerons cet état de fait lorsque les élèves soumettront ce point à l'ordre du jour d'un grand conseil.

### **c) Les relations entre enfants**

Un point soulevé lors d'un grand conseil avait été : la peur des CM2. En effet, pour les nouveaux arrivants à l'école primaire, les élèves plus âgés sont souvent impressionnants, ils tirent parfois de leur ancienneté prétexte à contraintes, oppressions, comportements hautains et autoritaires. Là encore, le grand conseil a affirmé que les règles émises devaient être les mêmes pour tous. Le grand conseil a répété qu'un enfant du CP porteur d'un badge était en droit d'intervenir auprès d'un CM2 transgressant une règle. C'est la règle qui établit le droit et non l'âge. La cour de récréation n'est pas une zone de non-droit où les seigneurs seraient les plus forts et les plus âgés. La cour de récréation est un lieu de détente où sont proposés des jeux pour

ceux qui le désirent, des endroits calmes pour d'autres ; chacun peut y jouer à sa guise en respectant l'autre, les autres, donc en suivant les règles approuvées par toutes les classes. Cette notion nous semble fondamentale : un petit a autant de droit qu'un grand, un grand a autant de droit qu'un petit. Il n'y a pas de privilèges. Notre difficulté est bien de faire comprendre cela aux enfants qui associent souvent l'âge à la puissance : n'est-ce pas l'adulte qui a toujours tous les droits ?

La réalité, dans la cour, peut être différente des souhaits émis par le grand conseil. Voici les résultats de l'enquête réalisée auprès des enfants :

### 1. La peur des CM2

#### petits :

- peur d'être frappé
- on va le dire à la maîtresse
- on se met entre copains
- on a peur des bandes
- j'ai peur, mais je peux courir, me sauver
- on a été défendus par des porteurs de badge

#### grands :

- on n'en a pas forcément conscience
- pas de différence entre nous
- les petits sont impressionnés et ont peur pour rien

### 2. le porteur de badge intervient auprès d'enfants plus âgés :

- certains n'écoutent pas
- certains déchirent la feuille sur laquelle le responsable note le prénom
- certains menacent de frapper
- le responsable ment en disant "C'est la maîtresse qui m'envoie"
- le responsable n'y va pas, il a peur.

### 3. le porteur de badge intervient auprès d'un enfant plus jeune :

- les petits écoutent
- ils ont plus peur de nous
- certains abusent de leur âge pour les impressionner
- on peut commander
- on est plus gentil avec les petits, on discute, on explique

Nous remarquons ici la conscience qu'ont les plus âgés d'un certain pouvoir sur les plus jeunes, pouvoir pouvant être renforcé par le port du badge. Leur mauvaise foi, notable lors de l'enquête, révèle bien le jeu de certains élèves qui abusent de leur âge. Nous constatons d'erechef que le dernier recours reste l'enseignant, dernier garant de la justice et du bon droit dans la cour.

#### **d) Les relations entre les classes**

Par diverses actions entreprises (les rencontres de football, le concours de dessin, la tenue des ateliers jeux...), les classes se sont un peu ouvertes, l'on hésite moins à faire appel aux autres pour résoudre un problème, une difficulté. Le concours de dessin a permis aux classes de travailler ensemble, cela a été bien plus motivant qu'une séance sur le même thème dans une seule classe. L'organisation du Carnaval a été aussi l'occasion pour les classes de se concerter, de se rencontrer. Les enfants se connaissent mieux entre classes. Les responsables porteurs de badge passent souvent dans les classes pour dire ce qui n'allait pas dans la cour. D'autres enfants font le tour des classes pour porter un message urgent (apporter des objets pour le stand brocante de la fête de l'école).

#### **e) Plus de participation dans les classes**

Nous avons pu remarquer, dans les conseils de classe, que les enfants participent plus, qu'ils n'hésitent pas à donner leur avis, à proposer, à discuter. Une relation aux autres différente s'établit dans la classe. On s'écoute, on donne son point de vue, on prend en compte le point de vue des autres. Les enfants n'hésitent pas à proposer des points à l'ordre du jour du petit conseil, avec l'aide de l'adulte dans les classes de petits.

#### **f) L'ouverture sur le monde**

Par ses actions, le grand conseil s'est ouvert sur le monde : action pour protéger l'environnement, action en direction des handicapés, exposition de tableaux envisagée à la bibliothèque de la ville pour que les habitants puissent voir ce que nous faisons, participation aux côtés des parents d'élèves à une opération "Restos du coeur"...

Il nous semble important que l'enfant se rende compte de ce fait : nos actions et nos actes ne sont pas limités à l'école, nous ne vivons pas en dehors de la réalité qui nous entoure. Respecter les autres est une règle de la république, respecter les lois en est une autre. Pour changer les choses, il faut proposer et agir. C'est par des échanges, des propos, des idées que nous rendrons le monde meilleur. L'école doit être une source de proposition, même à

l'extérieur. Si, malgré de nombreuses tentatives, nous n'avons pas obtenu de la mairie de Fontoy le traçage de marelles dans la cour ou l'installation de bancs dans le même endroit, nous avons été félicités de notre initiative pour le tri des déchets par le maire de la ville, au moment où se lançait dans la commune une opération pour le tri sélectif des ordures ménagères.

#### **D. L'articulation entre les différentes instances**

Le grand conseil, par l'intermédiaire de son animateur de séance, a toujours rendu compte de ses actions lors des différents conseils d'école qui se sont tenus. Le même maître a fait remonter au grand conseil les réponses aux questions posées (installation de bancs dans la cour, par exemple) et d'autres idées éventuellement lancées par le conseil d'école.

Au fur et à mesure du déroulement du grand conseil, le conseil des maîtres n'a pas anticipé les décisions du conseil des enfants, pour ne pas préparer des décisions que le grand conseil n'aurait plus qu'à entériner. Comme le disait Xavier, élève du CM1 : "Ce n'est pas qu'aux adultes à choisir, les enfants aussi ont des idées." Il s'est donc agi d'une mission de confiance : confiance en la capacité qu'aura un groupe d'enfants de faire aller les choses dans le bon sens ; confiance surtout en l'animateur qui, garant du projet d'école et des principes de la république (démocratie, liberté d'expression, droit à la différence, ...), conscient des possibilités ici et maintenant, conscient de l'état d'esprit des collègues et des possibilités réelles d'action dans cette école, animera en connaissance de cause. Il y a sans doute une différence d'implication, dans le projet, entre l'animateur de séance, celui qui suit jusqu'au bout le travail et qui en sera garant devant les enfants élus, et les autres collègues dont la fonction est de permettre à leur classe de faire remonter les éventuelles propositions, de s'approprier les décisions et de les mettre en oeuvre de façon très matérielle et concrète. En conséquence, l'animateur de séance doit aussi faire la part des choses lors du grand conseil : "Ceci concerne le conseil des maîtres, je transmettrai " en réponse à un élève souhaitant que les élèves de sa classe soient séparés l'an prochain pour des raisons de discipline ; "Ceci concerne le conseil d'école, j'en parlerai" , lorsque les élèves se plaignent du fait que les marelles n'ont toujours pas été tracées dans la cour. N'oublions pas ici l'intérêt d'envoyer diverses lettres à la mairie pour des demandes matérielles d'aménagement de la cour. Hélas, pour l'instant, les élus municipaux n'ont pas encore répondu à toutes nos demandes ou n'ont pas pris en compte les avis des enfants pour des raisons qui nous échappent encore. En laissant à penser que les propositions des enfants ne peuvent pas être prises en considération, ce silence des adultes, volontaire ou pas, ne nous semble pas concourir à leur éducation à la citoyenneté. Battons notre propre coulpe, cette situation s'est produite une fois à l'école, lorsque le grand conseil avait décidé d'ouvrir la B.C.D. lors des récréations. Suite à une forte remise en cause de cette proposition (locaux neufs, vision de deux cents enfants en même

temps à la BCD), nous l'avons laissée sombrer dans l'oubli, sans réfléchir aux conditions matérielles qui auraient pu permettre cette action (classes à tour de rôle, élèves choisis, présence d'un ou plusieurs adultes, etc...).

Actuellement, les actions du grand conseil sont régulièrement abordées lors des conseils des maîtres, surtout pour en faire le point, pour tenter, en amont, d'en améliorer le fonctionnement.

Il serait enfin intéressant que d'autres enseignants occupent la fonction d'animateur du grand conseil, afin d'envisager aussi ce point de vue et de permettre une rotation des tâches.

### **E. Paroles d'enfants** *(propos libres ou suite à une enquête dans les classes)*

#### **a) le grand conseil**

- on peut faire vivre l'école
- pour parler
- pour aider l'école
- pour améliorer le fonctionnement de l'école
- on peut choisir l'achat de livres, de jeux
- on discute, on règle des problèmes
- on donne des idées, on organise des choses
- c'est un peu comme les "infos", on sait ce qui se passe dans toute l'école
- le grand conseil protège l'école
- quand on discute en classe, les autres ne savent pas ; le grand conseil sert à faire savoir aux autres
- il demande des choses à la mairie

#### **b) s'il n'y avait plus de grand conseil**

- on ne pourrait plus rien faire à l'école
- il n'y aurait plus de foot
- ce serait une école morte, il n'y aurait plus rien
- dialogue : - il y aurait plus de bagarres
  - non, ce n'est pas vrai, ça ne veut rien dire
  - mais si, il y aurait plus de bagarres, car il n'y aurait plus de surveillants

- il y aurait du désordre dans la cour
- on ne pourrait plus arranger les choses
- on ne pourrait pas donner notre opinion

### **c) être élu au grand conseil**

- on peut exprimer nos idées
- on peut dire des choses importantes pour l'école
- on peut partager les idées avec les autres classes
- je suis fier d'y aller : on parle de choses sérieuses
- je dis ce qu'il faudrait faire et ce qu'il faudrait ne pas faire
- je joue un rôle : rapporter des informations
- pour être représentant d'une classe
- pour proposer des règles aux autres, pour leur apprendre à les respecter
- pour connaître les nouvelles propositions des classes
- pour écouter les autres
- ce n'est pas qu'aux adultes à choisir, les enfants ont aussi des idées
- c'est important que les enfants aient leur opinion
- certains élus discutent avec leur voisin au lieu d'écouter et jouent les "frimeurs"

### **d) les actions**

- c'est bien, les enfants surveillent les toilettes
- on ne pense pas qu'à l'école (tri des déchets : lutte contre la pollution pour tout le monde)
- on peut faire Carnaval
- ce n'est pas toujours très bien d'être surveillant, certains grands n'écoutent pas et ça ne sert à rien de surveiller pendant la récréation parce que c'est pendant les heures de classe que les enfants font des bêtises dans les W.C.

## **F. Les nouveaux programmes**

Bien évidemment, nous pensons que cette action s'inscrit de fait dans les nouveaux programmes d'éducation civique. Nous citerons quelques objectifs :

### **Vivre ensemble :**

- continuer à construire sa propre personnalité au sein de la communauté scolaire : adhésion à des valeurs partagées, à des règles de vie, à des rapports d'échanges.
  - d'un côté les principes supérieurs qu'on ne discute pas (démocratie, droit à la différence, ...)
  - de l'autre, la libre organisation d'un groupe avec élaboration d'un contrat avec discussion, négociation, compromis.
- L'éducation civique n'est pas, en priorité, l'acquisition d'un savoir, mais l'apprentissage d'un comportement.

### **Participer pleinement à la vie de son école :**

- apprendre à débattre avec ses camarades
- écouter l'autre
- respecter et accepter la différence
- lutter contre la violence (toute situation de violence doit faire l'objet d'une réflexion individuelle et collective qui en facilite la prévention)
- se sentir responsable
- respecter les règles élémentaires de politesse et de civilité
- les règles de vie sont élaborées par les élèves sous la direction du maître. Les difficultés nées de leur mise en oeuvre sont régulièrement examinées afin d'en améliorer le fonctionnement et le respect. Ces débats sont l'occasion d'une mise en pratique de la communication réglée : ordre du jour, présidence de séance, compte rendu.

### **Compétences :**

#### cycle II

- commencer à se sentir responsable
- prendre part à un débat sur la vie de la classe
- respecter les adultes et leur obéir dans l'exercice normal de leurs diverses fonctions.

#### cycle III

- prendre part à l'élaboration collective des règles de vie de la classe et de l'école
- participer activement à la vie de la classe et de l'école en respectant les règles de vie
- participer à un débat pour examiner les problèmes de vie scolaire en respectant la parole d'autrui et en collaborant à la recherche d'une solution
- respecter ses camarades et accepter les différences

- refuser tout recours à la violence dans la vie quotidienne de l'école.